



**Le Jura Libre n° 2844 du jeudi 11 avril 2013**

**Editorial**

**Laurent Girardin**

## Statu quo moindre

Il ne fait pas bon être directeur cantonal des finances par les temps qui courent... Ainsi, en 2012, la République et Canton du Jura a dû faire face à une progression inattendue des dépenses des hospitalisations extérieures de 8,1 millions de francs par rapport aux prévisions, ce qui a pesé sur son résultat annuel. Hormis cet aléa, ses charges demeurent maîtrisées et sa situation financière reste saine.

De son côté, le canton de Berne affiche une perte de quelque 196 millions de francs alors que son budget 2012 prévoyait un excédent de 2 millions de francs. Ses seules rentrées fiscales ont été inférieures de 231 millions de francs durant l'année écoulée.

Ces chiffres désastreux ont été rendus publics au milieu du mois de mars dernier par Béatrice Simon, directrice des Finances du canton de Berne. Cette dernière a saisi l'occasion pour dépeindre une situation pénible qui devrait se répéter dans les années à venir et qui aura des répercussions négatives au sein de tout le territoire cantonal. Selon elle, les perspectives à venir sont des plus sombres. Pour sa part, le Conseil exécutif estime que même en faisant abstraction de l'assainissement de ses deux caisses de pension – celle des fonctionnaires et celle du corps enseignant -, les déficits structurels pour les années à venir seront de l'ordre de 400 à 450 millions de francs.

Concernant l'avenir du canton de Berne, les propos de la Conseillère d'État en charge des finances, relayés par le *Journal du Jura* du 15 mars 2013, sont sans équivoque : « Il faudra faire abstraction des intérêts régionaux et idéologiques pour pouvoir trouver des compromis acceptables, car il en va de l'avenir du canton. »

Comment ne pas comprendre que ce discours sonne le glas de l'extension du fameux statut particulier dont bénéficie le Jura-Sud ? Le « statu quo+ » brandi à tout vent par les milieux probernois opposés à l'étude d'une nouvelle entité cantonale par une assemblée constituante paritaire nord-sud se dégonfle comme une baudruche pour devenir le « statu quo moindre », faute de moyens financiers.

Notons encore que le professeur Urs Müller, ancien économiste en chef de l'institut BAK Basel Economics SA, qui a analysé la situation financière du canton de Berne, a évoqué une « capacité économique nettement inférieure à la moyenne suisse » avant d'ajouter : « Même avec le milliard de francs que le canton touche par le biais de la péréquation intercantonale, sa capacité financière reste nettement plus faible. »

Le mythe du grand canton prospère est en train de s'écrouler. Encore une raison de plus pour notre région de profiter d'étudier les contours d'un nouveau canton romand !